

# L'invité

## → Aldo Brina

### On ne pourra plus dire qu'on ne savait pas

Suite

aux Eglises en déficit... Elle ne pourra pas nécessairement pleurer davantage sur les Roms que sur tous les autres. Où est la priorité absolue? Pratiquement, que faire sans être complètement utopique?

Madeleine Ossmann

#### Le travail, un dictateur?

Si l'éditorial du numéro de septembre est constructif et équilibré, la couverture de la première page est tendancieuse et le dossier sur le travail d'une partialité étonnante.

Certes, l'exploitation de l'homme par l'homme est une pratique vieille comme le monde. La différence: aujourd'hui on en parle beaucoup et surtout on a trouvé les coupables, ce qu'expose avec éloquence la première page de la VP.

Curieux que dans ce dossier soit ignoré un accusé de marque: «La chape négative que notre culture du loisir et de la consommation pose sur l'idée même du travail.» Sans parler de l'énergie dépensée en pure perte par cette négativité. Loisirs et consommation par contre très positifs pour dévorer la main-d'œuvre bon marché.

On aurait pu mettre dans la balance le fait avéré par la sociologie, à savoir que la dictature de la «surinformation et de l'information continue» épuise les neurones et les ressources de l'être humain souvent plus que le travail.

Au rang des complices de l'exploitation du labeur humain pourraient comparaître nos acquis sociaux, dont le plus modeste bénéficiaire gagne cent fois plus que les esclaves des pays pauvres qui se tuent au travail pour enrichir les économies garantes de ces bienfaits.

Titrer en gros plan «la dictature du travail» pour ne pas dire «les dictateurs du travail» est une ambivalence qui laisse entendre que le travail est un dictateur.

Alors, le travail dans tout ça? Lui qui sans un mot reste fidèlement au service du genre humain, voire à la merci, en Occident, de qui voudra bien condescendre à l'honorer de ses soins...

Gilbert Hausér

Qui connaît l'histoire d'Aimé, qui survit depuis plus de cinq ans avec seulement dix francs par jour, coincé entre un pays qui ne le veut plus (la Suisse) et un autre où il ne peut plus rentrer (le Congo)? Ou celle du petit Pablo, né à Genève, âgé aujourd'hui de 11 ans, que les autorités fédérales veulent renvoyer vers un pays «d'origine» (les Philippines) où il n'a jamais vécu et dont il ne maîtrise même pas la langue? Combien de personnes savent que les femmes étrangères qui sont battues par leur mari risquent d'être expulsées si elles interrompent la vie commune et dénoncent les violences subies?

Pourtant, ces situations sont bien réelles. Elles ont toutes été documentées par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE). Créé dans le prolongement de la votation du 24 septembre 2006, l'ODAE s'est donné pour mission de mettre en évidence, à l'aide de cas concrets, les conséquences de la révision de la Loi sur l'asile et de la nouvelle Loi sur les étrangers. En effet, depuis plus de 20 ans, les révisions législatives et le durcissement des pratiques s'enchaînent à un rythme qui ne permet pas une évaluation sérieuse des conséquences humaines engendrées par l'application des lois. Malgré les déclarations d'intention, ces révisions n'ont pourtant ni mis fin aux flux migratoires, ni résorbé le malaise que peut ressentir une partie de la population suisse. L'opinion publique est mal informée et le débat politique est empreint de contre-vérités, d'amalgames et de peurs en grande partie infondées. Il est donc devenu essentiel de rendre visible la réalité cachée de ce que vivent et subissent une grande partie des demandeurs d'asile et des étrangers en Suisse.

Toutes les informations publiées par l'ODAE reposent sur des faits réels qui ont été signalés par des organisations de terrain ou de simples citoyens actifs au côté des migrants. Ces informations sont ensuite rassemblées dans des docu-

ments qui sont relus par des spécialistes du droit d'asile et des étrangers. Le résultat, fiable et concret, est finalement publié sur le site Internet de l'ODAE ([www.odaeromand.ch](http://www.odaeromand.ch)) et diffusé auprès de parlementaires, de journalistes, d'organisations spécialisées dans les droits humains et des membres de l'ODAE.



▲ Aldo Brina.

A l'abri des préjugés, ceux qui liront les informations publiées par l'ODAE découvriront peut-être une réalité toute autre que celle que l'on nous dépeint habituellement... Et ils ne pourront plus dire qu'ils n'étaient pas au courant de la déshumanisation qui est en cours à l'encontre des migrants, au travers de durcissements législatifs et de l'adoption de pratiques toujours plus restrictives.

Faites-vous votre propre opinion en visitant notre site [www.odaeromand.ch](http://www.odaeromand.ch)

**Aldo Brina, permanent de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers.**